

[View this email in your browser](#)



**Communiqué de presse du Parti socialiste fribourgeois
Mercredi 8 mars 2023**

Philippe Demierre aurait violé de manière inadmissible les dispositions sur la transparence

Le Parti socialiste fribourgeois (PSF) a pris connaissance du fait que l'UDC Philippe Demierre était visé par une action en justice. Nous demandons une enquête approfondie pour établir si le conseiller d'Etat a effectivement violé les dispositions de la Loi sur le financement de la politique (LFIPO). Si les faits sont avérés, c'est la confiance de toutes les fribourgeoises et de tous les fribourgeois que Philippe Demierre a trahie.

La RTS, par l'intermédiaire de son Pôle enquête, titrait hier soir que le conseiller d'Etat fribourgeois UDC Philippe Demierre était la cible d'une action en justice pour des frais de campagne impayés. Ces frais, qui constituent un montant de plus de 10'000 francs, ne figurent nulle part dans ses comptes de campagne. C'est avec consternation que le PSF a appris l'information. Les faits reprochés sont graves. S'ils sont avérés, Philippe Demierre a violé la transparence du financement des campagnes et des organisations politiques prescrite par la LFIPO, ceci quelques mois à peine après son entrée en vigueur. Tout en laissant la justice effectuer son travail de son côté, nous exigeons du Conseil d'Etat qu'il mène une enquête approfondie pour établir si oui ou non, l'élu UDC a violé la LFIPO et manqué à son devoirs vis-à-vis de la population.

Dans tous les cas, c'est un très mauvais signal pour notre démocratie. Notre système politique est basé sur la confiance - qui est aujourd'hui déjà mise à mal. La transparence en est un garant. Si les accusations se vérifient, c'est la confiance de toutes les fribourgeoises et de tous les fribourgeois que Philippe Demierre a trahie. Il est à exclure que celui-ci n'ait pas eu connaissance des dispositions en matière de transparence du financement de la vie politique: il les a lui-même acceptées en tant que député. Par ailleurs, la Chancellerie a clairement sensibilisé l'entier des partis à la transparence. En se terrant dans le silence, Philippe Demierre et l'UDC ne font que renforcer le doute dans cette affaire. Cette attitude est aussi décevante à l'égard de la population qui est en droit d'attendre des réponses.

A l'avenir, le PSF veillera à ce que la transparence et la mise en oeuvre de la LFIPO soient respectées de manière stricte. A cette fin, le PSF déposera aujourd'hui une question au Grand Conseil.

« Quelques mois après en entrée en vigueur, la LFIPO a possiblement déjà été violée par Philippe Demierre. Si cela se vérifie, c'est inadmissible. »

Thomas Gremaud
Président

Pour plus d'information :

Thomas Gremaud (Président)
Tel. +41 79 108 82 56, Mail: thomas.gremaud@ps-fr.ch



Copyright © PS Fribourg All rights reserved.

Notre adresse postale est :
Parti socialiste fribourgeois
Route de la Fonderie 2
1700 Fribourg
Suisse